2019

RAPPORT D'ACTIVITE

CENTRE DE GESTION & DE FORMATION

Editorial du Président

Le CGF est heureux de vous présenter son rapport d'activité 2019, dans un format inédit. Ce document retrace l'activité de notre, de votre établissement public. Il se veut complet et le plus compréhensible possible. Notre Conseil d'administration l'a approuvé dans sa séance du 17 juillet 2020.

Ce rapport participe à l'effort de transparence de nos actions et de l'utilisation de nos ressources. Il est, particulièrement cette année, un outil pour permettre aux nouvelles équipes municipales d'appréhender le rôle et l'action du Centre de gestion et de formation, à leurs côtés.

Je retiens de ce rapport l'évolution favorable du taux de retour au recensement des besoins de formation, qui nous permet de toujours mieux répondre à vos attentes et aux enjeux des communes. Notre réponse restera guidée par vos besoins, les enjeux règlementaires et environnementaux, la sécurité de vos agents et celle de vos administrés, avec la volonté de vous apporter conseil et expertise.

Le Président
René TEMEHARO

2019, dernière année de mandature

Nouvel établissement public administratif communal en 2012, le CGF est un bourgeon éclos de la Fonction publique des communes en Polynésie française.

Depuis 2014, Monsieur René TEMEHARO et son Conseil d'administration, élus par les Maires et Présidents des collectivités communales, délibèrent en faveur d'un développement des compétences des femmes et des hommes qui chaque jour mettent en oeuvre la politique de leurs Tavana.

A l'instar des municipalités, 2019 a été pour le CGF une année marquée par le bilan d'une mandature qui s'achève. Ce bilan est d'autant plus significatif pour l'établissement qui connait cette année son premier rapport estampillé par la Chambre territoriale des comptes.

Sans jamais perdre l'ambition d'installer les communes et leurs groupements au sein d'un siège social moderne et innovant, l'activité n'a jamais cessé de se développer et d'évoluer au rythme de l'installation du statut de la FPC.

Le présent rapport décrit l'activité 2019.

Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

SOMMAIRE

1. Présentation générale du CGF
2. La gestion des ressources 2019
3. Rétrospective 2019 : les évènements structurants
4. La formation des agents communaux
5. La gestion statutaire, de l'emploi & des carrières
6. Les évènements marquants de l'année
7. Les grands enjeux 2020

Présentation générale du CGF

Histoire du CGF

4 Janvier 2005
Promulagation de l'ordonnance 2005_10 qui annonce la FPC et le CGF

C'est en 2005 que l'ordonnance 2005-10 du 4 janvier 2005 annonce la Fonction publique des communes ainsi que les statuts et fondements du Centre de gestion et de formation des communes de Polynésie.

12 juillet 2011
Entrée en vigueur de la FPC

Nonobstant, c'est en juillet 2011 que les arrêtés d'application du Haut-commissaire viennent concrétiser la mise en oeuvre de ce nouveau statut et la création du Centre de gestion et de formation.

Jusqu'en 2011
Formation des agents municipaux portée par le SPCPF

D'emblée, une relation filiale entre le CGF et le Syndicat pour la promotion des communes (SPCPF) est installée puisque l'ensemble des travaux pour la modernisation du statut des agents communaux, et par voie de conséquence de la création du CGF, ont été portés par le groupement intercommunal. C'est pour ainsi dire un parent pour le Centre de gestion et de formation.

29 novembre 2011
Création du CGF

Le 29 novembre 2011 se tient le premier conseil d'administration du CGF au cours duquel est élu le Président du CGF : Monsieur Teriipaiatua MAIHI. C'est la naissance du CGF.

Début 2012
Installation du siège du CGF sis Mama'o

En 2012, il installe son siège dans les locaux de Mama'o et débute alors son activité.

Le Conseil d'administration du CGF

René TEMEHARO
Président du CA

Edouard FRITCH
Vice Président
du CA

Céline TEMATARU
Vice Présidente
du CA

Philip SCHYLE
Membre du CA

Teva DESPERIERS
Membre du CA

Jules IENFA
Membre du CA

John TOROMONA
Membre du CA

Joseph KAIHA
Membre du CA

Joachim TEVAATUA
Membre du CA

Ernest TEAGAI
Membre du CA

Tuhoe TEKURIO
Membre du CA

Liste d 'élus municipaux choisie par les Maires et Présidents d'EPCI, l'ensemble des archipels est représenté au sein du Conseil d'administration du CGF.

De 2014 à 2019, 41 conseils d'administration ont été convoqués et 163 délibérations ont été votées pour piloter l'activité du Centre de gestion et de formation. En **2019**, le Président du CGF a réuni **5 assemblées** délibérantes au cours desquelles ont été votées **24 délibérations**. Les grands arbitrages ont porté sur :

- le débat d'orientation budgétaire et l'adoption du budget primitif 2019,
- la réorganisation des services du CGF et l'adoption de son nouvel organigramme,
- l'adoption du programme de formation 2020 des agents municipaux,
- la possibilité d'établir des conventions de service de formation facultatif à destination d'entités publiques et privées,
- et l'approbation du rapport d'observations définitives de la CTC sur l'examen de la gestion du CGF de 2012 à 2018.

Les commissions

2 commissions d'appels d'offres ont été réunies en 2019 afin d'arbitrer l'attribution :
- des marchés de prestation de formation,
- des marchés de transport aérien internationnaux.

Ils ont contribué à l'action du CGF...

Lana TETUANUI, élue membre du CA et active VP en charge de la formation au CGF jusqu'au 3 mai 2015, elle a quitté le CGF lors de sa prise de fonctions en qualité de sénatrice.

Teriipaiatua MAIHI
Premier Président du CGF de 2012 à 2014, puis membre du CA jusqu'au 24 octobre 2017, il a été moteur dans la création de l'établissement et la mise en place de la FPC.

Ronald TUMAHAI, Maire de Punaauia et 1er VP du CA du CGF de 2014 au 26 août 2018, date de son décès.

Raymond TEKURIO, élu membre du CA du CGF en 2014, nous a quitté le 18 novembre 2019, décédé.

Les missions du CGF

L'ordonnance 2005-10 du 5 janvier 2005, notamment ses articles 30 à 35, définit les missions du CGF :

- il assure le fonctionnement des CAP et des conseils de discipline, ainsi que toute instance de la FPC
- il organise les concours et examens professionnels,
- il assure la publicité des créations et vacances d'emplois communaux,
- il prend en charge les fonctionnaires momentanément privés d'emploi,
- il organise les actions de formation des agents municipaux.

Quelles sont ses ressources ?

L'essentiel des recettes du CGF est le produit de la cotisation obligatoire versée par les communes et les groupements intercommunaux. A cela s'ajoutent les participations qui résultent des conventions de formation facultative (pour des bénéficiaires non cotisants au CGF tels que les sapeurs-pompiers volontaires).
La cotisation obligatoire est assise sur la masse des rémunérations versées aux agents communaux. Son taux est fixé par délibération du conseil d'administration du CGF dans la limite du taux maximum de 5%.

La délibération n°16-2011 fixe le taux de cotisation à **2.4%** de la masse des rémunérations.

L'organisation des services du CGF

Au 1er janvier 2019

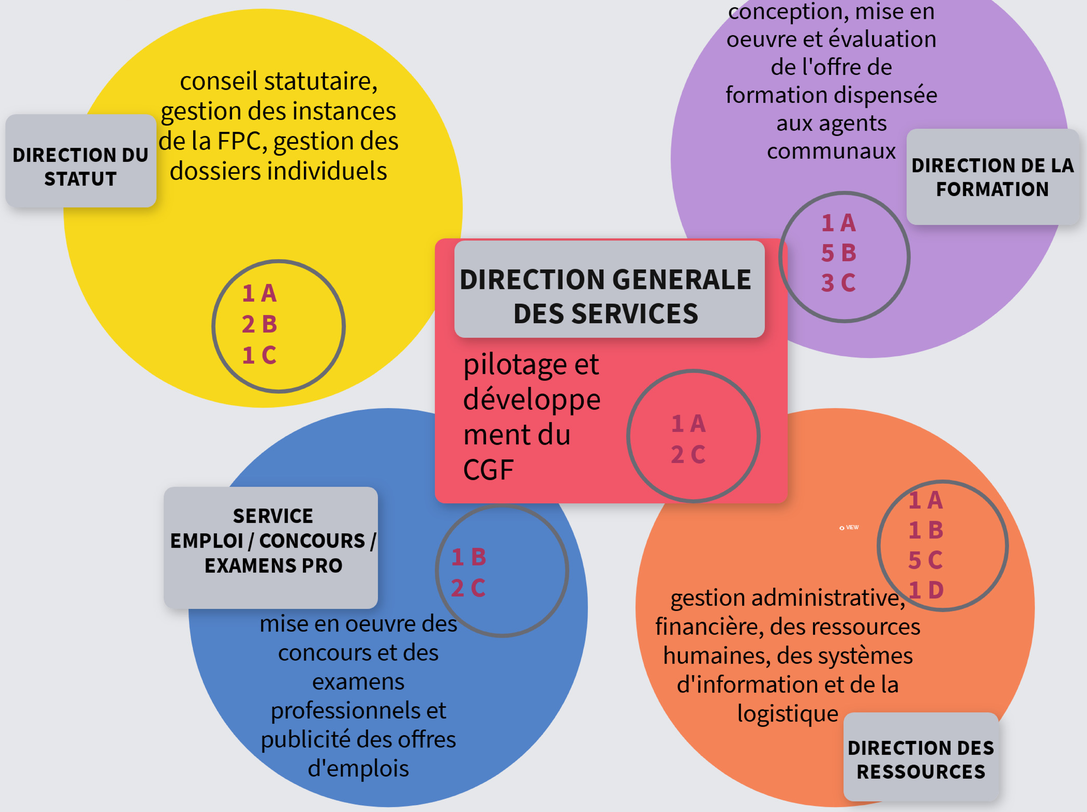

Au **1er janvier 2019** (et depuis avril 2014), le CGF s'organisait autour de 4 services pilotés par le directeur général des services :

- **la direction de la formation** et ses 9 postes ;
- **la direction du statut** : 4 postes au tableau des effectifs mais 2 postes vacants (celui du directeur du statut depuis le 1er janvier 2018 et 1 poste de juriste pourvu seulement en novembre 2019, vacant depuis 2017) ;
- le **service emploi, concours et examens professionnels** : composé de 3 agents ;
- et la **direction des ressources** qui compte 9 agents.

Au 20 mai 2019

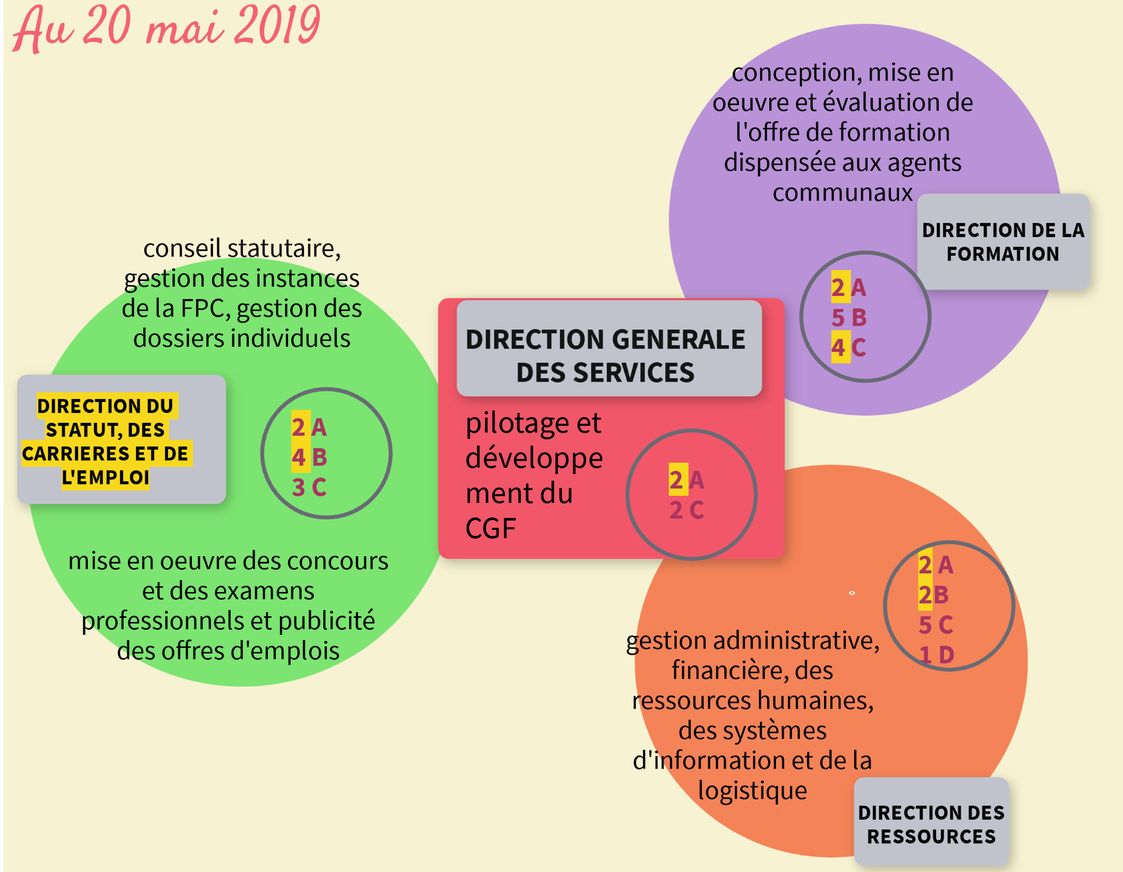

Par délibérations du 1er février 2019 et du 20 mai 2019 modifiant l'organigramme, le conseil d'administration du CGF réorganise les services du CGF. L'objectif est de renforcer son taux d'encadrement et de gagner en cohérence compte tenu des missions exercées. Ainsi :

- est créée la **direction du statut, des carrières et de l'emploi** qui rassemble les effectifs anciennement affectés à la direction du statut et au service emploi-concours-examens professionnels ;
- toutes les directions sont encadrées par un directeur et un adjoint (2A); les postes de directeur adjoint des services, directeur de l'administration et des finances et de directeur des systèmes d'information sont créés;
- un poste de chargé des concours et des examens professionnels (B) est créé ;
- un poste de responsable des ressources humaines (B) est affecté à la direction des ressources.

L'organisation des services du CGF *Au 31 décembre 2019*

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Karl MARTIN
Directeur général des services

Hinatea SNOW
Secrétaire de direction

Vaitiare PUHETINI
Directrice générale adjointe des services

Manava TEPA-LACHAUX
(en congé parental)
Chargée de communication

DIRECTION DE LA FORMATION

Johann LANCIAPRIMA
Directeur de la formation

Imera SOUCHE
Directrice adjointe de la formation

LES RESPONSABLES DE FORMATION

Bibiane TAMARII

Utarii TEHEIURA

Charles MARERE

Heimiti BOIRAL-GOGUENHEIM

Ismaël HEO MOUN

LES ASSISTANTS DE FORMATION

Ahutiare TUIHANI

Kelly ROBSON

Cécilia RAZAT

Oito PARI (CDD)

DIRECTION DU STATUT, DE L'EMPLOI ET DES CARRIERES

Poste VACANT
Directeur du statut de l'emploi et des carrières

Poste VACANT
Directeur adjoint du statut de l'emploi et des carrières

LES RESPONSABLES DU STATUT, DE L'EMPLOI ET DES CARRIERES

Laurence BRIEC

Poeraina FAANA

Emilie PAHUAIVEVAU

Aida MERVIN

LES ASSISTANTS

Rautea TCHONG TAI

Vehia DANIEL

Mahinanui TUUHIA

DIRECTION DES RESSOURCES

Vaitiare PUHETINI
Directrice générale adjointe des services, en charge de la direction des ressources

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIERE

Ingrid DUGUET
Directrice de l'administration et des finances

Dolorès ATAPO
Responsable budgétaire et comptable

Raymond NUI

Temarii UEVA

Les secrétaires-comptables

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Poste VACANT
Responsable RH

Irvine PARKER
Assistant RH

LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DES MOYENS

Poste VACANT
Directeur des systèmes d'information et des moyens

Moana TEHETIA
Technicien informatique et téléphonie

Raimanua AMARO
Assistant informatique et logistique

Daniel FAEHAU
Factotum

Gabrielle MANEA
Agent d'entretien

2 Gestion des ressources

Le budget 2019

FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
332.5M CFP +17M comparé à 2018	401M CFP IDEM en 2018

2284 mandats ont été émis en 2019 pour des dépenses totales de 332 472 475 FCFP pour les sections de fonctionnement et d'investissement, dont 324 058 712F CFP destinés au seul règlement des charges de la section de fonctionnement. Son taux d'exécution représente 35% de l'ensemble des crédits votés en fonctionnement.

Sur les 1 268 titres émis, les recettes de fonctionnement, majoritaires, sont principalement constituées par les cotisations issues de la masse salariale des communes et des formations de Sapeurs-Pompiers Volontaires (393 021 791 F CFP, soit 98% des recettes totales).

INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
6.3M CFP	104,3M CFP ↗ Contre 11,5M en 2018

Les dépenses d'investissement représentent 6 305 819 F CFP, soit 18% des crédits alloués à cette section. Ce taux s'explique par le report de la mise en route du projet de construction du siège du CGF, projet conjointement étudié avec celui de création d'une Maison des communes. Ces dépenses incluent notamment le renouvellement d'une partie du parc informatique, l'acquisition de matériels de formation en sécurité civile et publique et l'aménagement des locaux actuels du CGF.

Les recettes d'investissement sont constituées par l'inscription d'une partie de l'excédent virée de la section de fonctionnement pour 95 911 265 F CFP, la comptabilisation des amortissements des biens du CGF (8 413 763 F CFP) et la vente d'un véhicule de service pour 300 000F CFP. Le total s'élève à 104 325 028 F CFP contre 11 521 915 F CFP en 2018.

Bilan social du CGF

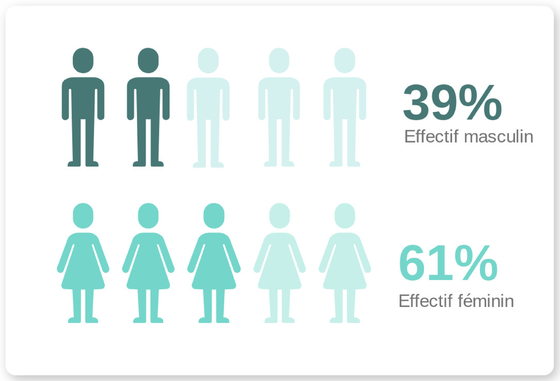

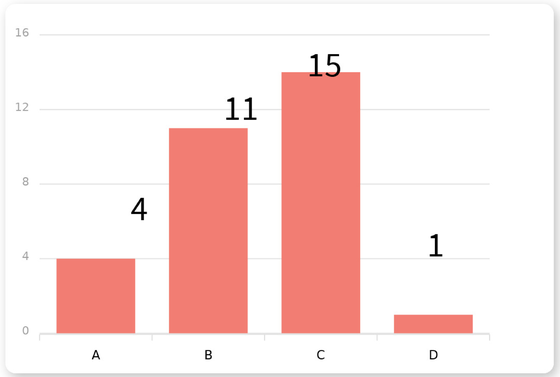

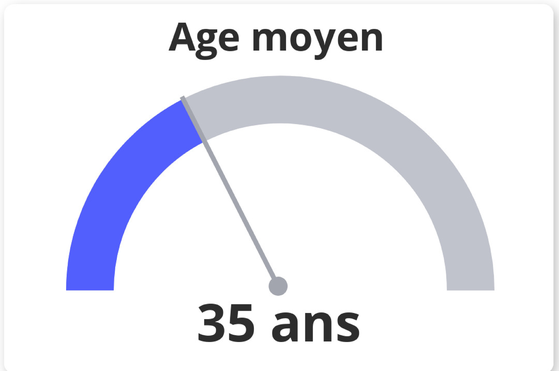

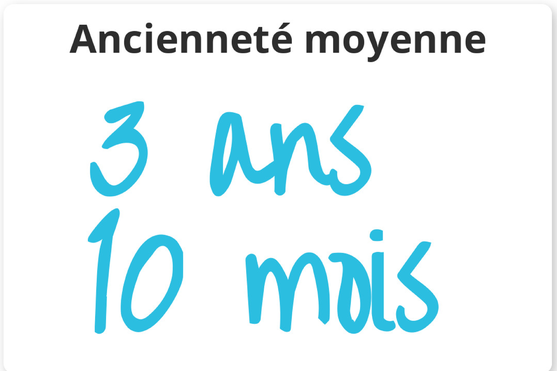

19 TITULAIRES, 8 STAGIAIRES, 3 DETACHES & 2 OCCASIONNELS

Au 31/12/2019, le CGF compte 31 agents : 58% sont fonctionnaires titulaires, 8 fonctionnaires stagiaires (1A, 5B et 2C), 3 détachés (2A et 1C) et 2 sont sur des emplois occasionnels de catégorie C.
La gente féminine est majoritaire parmi les agents du CGF avec 19 employées contre 12 hommes en fonctions. L'âge moyen est de 35 ans (allant de 24 à 56 ans) et les 2/3 du personnel sont âgés de moins de 40 ans.
L'ancienneté moyenne est de 3 ans et 10 mois : ceci s'explique par le jeune âge de l'établissement (7 ans en 2019) et par le recrutement des 10 nouveaux arrivants en 2019 (dont 2 occasionnels), principalement en remplacement d'agents ayant fait une mobilité externe ou interne. 39% des effectifs cumulent une ancienneté de plus de 4 ans.
Environ la moitié des effectifs sont sur des postes de cadres (13% en A et 35% en encadrement intermédiaire). 48% des effectifs sont sur des emplois d'application.

La formation des agents du CGF

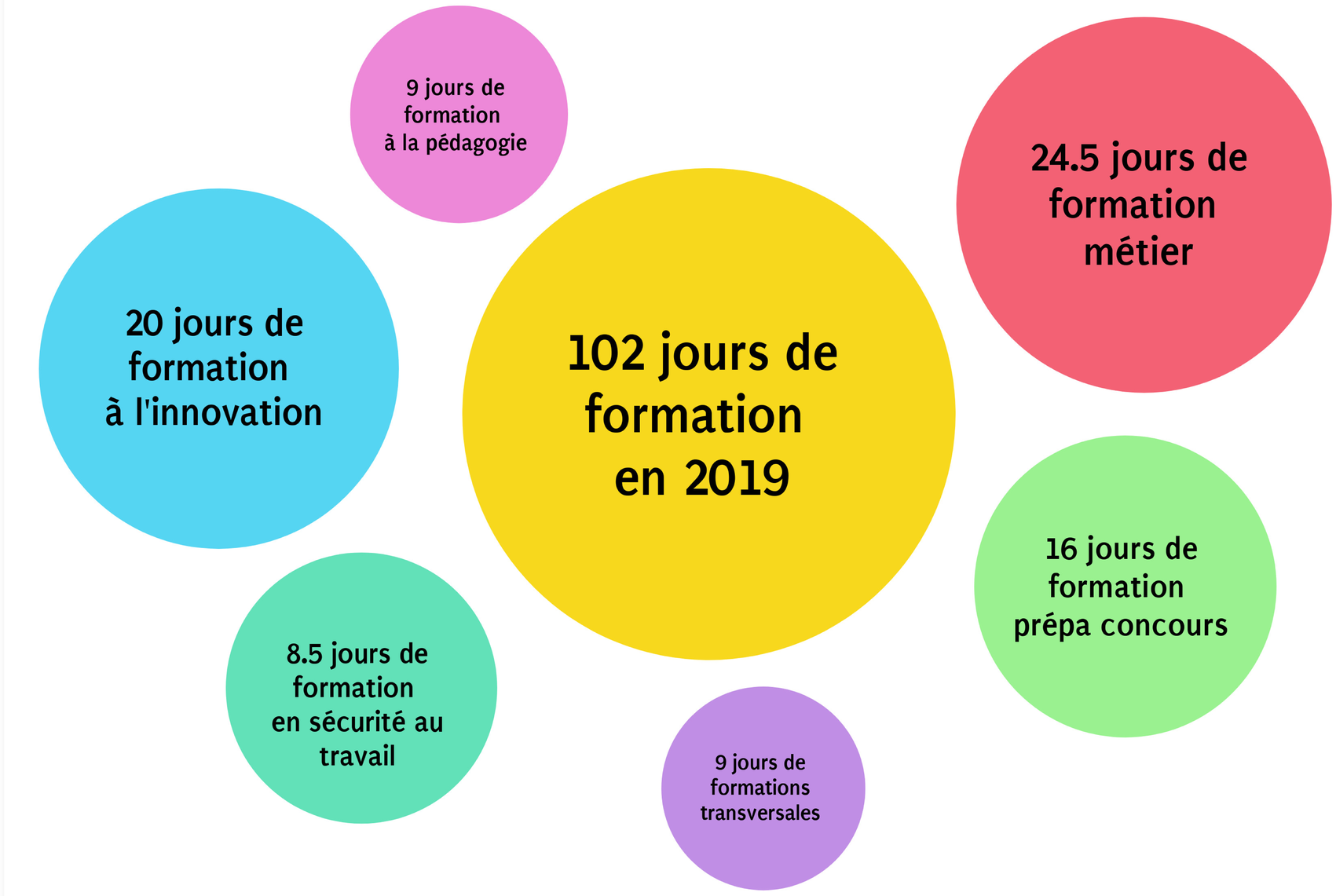

22 agents ont suivi au moins une formation en 2019. Au total, ils ont bénéficié de 102 jours de formation.

L'innovation dans l'action publique est un thème prioritaire à diffuser dans les collectivités communales. C'est également un sujet qui réunit les 3 Fonctions publiques qui coopèrent depuis 2018 pour diffuser de nouvelles pratiques en Polynésie. En 2019, 5 agents ont suivi les formations de sensibilisation réalisées par l'ENA, et la direction générale a pu aller plus loin dans l'art du questionnement et se former à la méthode recconue du Légo Serious Play.

Les agents ont suivi 24.5 jours de formation métier (en finances, en pédagogie, en RH, en marchés publics), afin de gagner en performance.

La mobilité au CGF

Ils nous ont rejoint ! Bienvenue !

FEVRIER

Irvine PARKER, après une longue carrière au secrétariat général des moyens du SPCPF, a rejoint l'équipe du CGF;

Kelly ROBSON, diplômée en GRH et d'une licence d'administration publique, elle fait ses premières armes dans le service public au CGF.

MARS

Dolorès ATAPO, lauréate du concours B FPC, BAC+5 en management et diplômée en économie gestion et en administration publique, elle rejoint le CGF après une expérience dans un EPA du Pays.

AVRIL

Ingrid DUGUET, installée en PF depuis 2018, détachée de la fonction publique territoriale, elle était chef de services des budgets annexes à Toulon avant d'intégrer la DAF du CGF.

MAI JUILLET AOUT

Heimiti BOIRAL-GOGUENHEIM, ingénieure en environnement, elle revient au Fenua en 2018 après avoir parcouru plusieurs DOM. Elle travaille à la Direction de l'agriculture puis réussit son concours B FPC avant de devenir responsable de formation au CGF.

Johann LANCIAPRIMA, diplômé de sciences politiques, consultant-formateur en management et en innovation collective et lauréat du concours A, il occupe les fonctions de directeur de la formation du CGF.

Cécilia RAZAT, agent administratif du SDIS 66 installée e Polynésie depuis 2019, elle devient assistante de formation en sécurité civile au CGF.

SEPT. OCT. DEC.

Poeraina FAANA, précédemment juriste de la Ville de Pirae, elle rejoint l'équipe de la direction du statut du CGF après avoir réussi son concours de catégorie B.

Lieutenant Ismaël HEO MOUN, ancien adjoint au chef de centre de Hitia'a o te ra puis chef de centre de la Ville de Pirae, il gère au CGF la formation en sécurité civile.

Elles sont parties pour d'autres horizons
Bonne continuation !

FEVRIER

Ariirau REID, issue d'une longue carrière en comptabilité au SPCPF puis au CGF depuis sa création, elle a rejoint le Haut-commissariat depuis le 1er février 2019.

Vanina MAIHI, après 6 ans sur les fonctions de secrétaire-comptable au CGF, a rejoint la Commune de Moorea-Maiao en tant qu'agent RH.

Miriama TEMARII, secrétaire de direction des 2 premiers DGS du CGF de 2012 à 2016, elle était Responsable de formation avant de rejoindre la DICP en qualité de lauréate du concours B Pays.

MAI

Tevainui RAOULX, directrice des ressources du CGF de 2016 à mai 2019, elle occupe les mêmes fonctions à présent pour la commune de Taiarapu Est.

JUILLET

Norwen CHEUNG, assistante des concours en 2013 puis assistante de formation, elle est détachée au sein de la fonction publique d'Etat (au SGAP) depuis le 1er juillet 2019.

Vaitiare PUHETINI, au CGF depuis 2013, directrice de la formation en 2015, elle a été nommée directrice générale adjointe des services en septembre 2019.

Aida MERVIN,lauréate du 1er concours B FPC, elle est recrutée en 2014 pour exercer les fonctions de responsable de formation. Elle est responsable des concours et examens professionnels depuis la fin d'année 2019.

Elles évoluent sur de nouveaux défis
Bonne continuation !

2 Rétrospective 2019 : les évènements structurants

Premier contrôle du CGF par la CTC

L'année 2019 restera marquée par le premier contrôle des comptes et de gestion du CGF par la Chambre territoriale des comptes. De février à juin 2019, la CTC a procédé à l'examen des comptes et a mené ses entretiens pour formuler en fin d'année **8 recommandations** dans son rapport d'observations définitives synthétisé en 4 parties.

Prendre en compte les recommandations de la CTC dans l'offre de formation des communes

Réponse affirmative du CGF qui précise néanmoins que cela avait déjà permis de proposer des formations depuis 2012, notamment celles en finances publiques sur les programmations pluriannuelles d'investissements réalisées en 2019 avec la Gazette des communes.

Une définition de l'offre de formation à parfaire, en lien étroit avec le SPCPF

...Parvenir à proposer une offre de formation adaptée aux besoins des communes a toujours été une priorité pour le CGF, même en dépit d'une expression des demandes à développer.
Le CGF chaque année a innové pour recueillir ces attentes, a enrichi ses hypothèses et ses actions de formation avec l'appui d'experts locaux et nationaux. C'est un sujet qui a toujours marqué fortement le partenariat quasi filial qui existe entre le CGF et le SPCPF.

Mettre en oeuvre une gouvernance conjointe SPC-CGF concernant le projet "maison des communes"

Volonté déjà engagée puisqu'en 2015 et en 2017, 2 délibérations ont enteriné cet accord.
En 2019 encore, ceci a été marqué par l'affirmation d'un partenariat commun auquel se sont liés 5 EPCI.

Formaliser une stratégie globale

Le pari réussi de la mandature 2014-2019 était celui de créer, inventer et mettre en route les missions confiées au CGF par l'ordonnance 2005-10.
Tracer la nouvelle feuille de route du CGF pour la mandature à venir, comme pour les collectivités communales, se fera avec les nouvelles équipes prochainement élues en 2020.

Adapter le financement à la stratégie

Comparativement aux différentes cotisations d'une commune en métropole, le taux de 2.4% est moindre. Dans un contexte marqué par l'éclatement et l'isolement géographique des îles, le CGF assure les missions d'un CNFPT, d'un CDG, l'activité du Conseil supérieur de la FPC, et la gestion de la formation des pompiers

Formaliser une procédure de prévention des risques de conflits d'intérêt

Dont acte. Le CGF formalisera davantage la procédure de prévention des risques de conflits d'intérêts, même si toutes les fiches d'attribution des marchés sont manifestement étayées de critères transparents et argumentés.

Etablir un guide interne de l'achat

C'est un objectif 2019 qui se concrétisera au plus tard en 2020.

Edification du siège du CGF : vers une Maison des communes

En 2018, le CGF fait l'acquisition d'un terrain situé rue Wallis à Papeete. Plusieurs options peuvent être envisagées : édifier son siège social, et sortir des locaux loués depuis 2012 à Mama'o, ou convenir d'un partenariat communal au profit d'une Maison des communes.

Le Président du CGF, en accord avec le Président du SPCPF, tous 2 soutenus par le Président de la Polynésie française, n'a cessé de croire en une Maison des communes et en ses effets vertueux dans le service offert facilité, regroupé et mutualisé.

La recherche de solutions en ce sens a porté ses fruits en 2019 :
Les Présidents du CGF et du SPCPF ont trouvé l'opportunité d'édifier ensemble un bâtiment sur Papeete, avenue Prince Hinoi, dans lequel pourrait se construire la maison des communes de la Polynésie française.

Le 5 novembre 2019, Monsieur René TEMEHARO convie le SPCPF, Hava'i, la Codim, Fenua Ma, le SIVTMG et le Contrat de Ville pour leur proposer de s'unir et construire ensemble, la Maison des Communes dans ce batiment partagé.

A l'unanimité, tous ont affirmé leur volonté de s'engager dans cette ambition.

Développement d'un plateau technique de formation

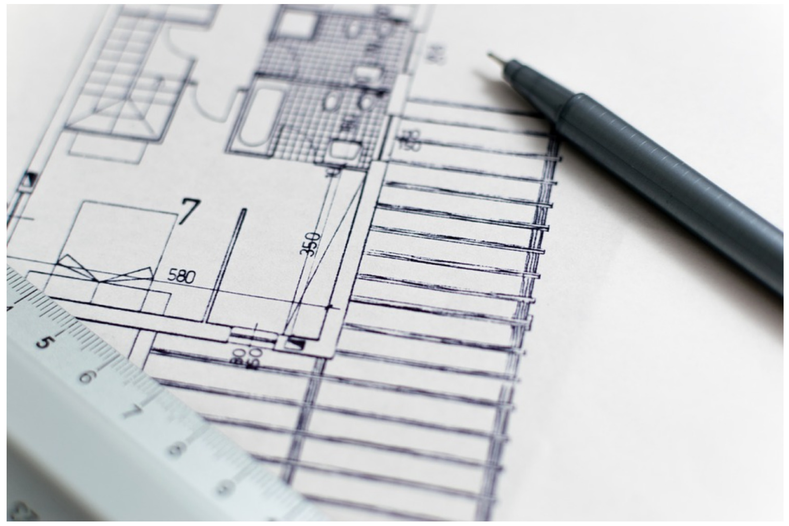

Les métiers communaux sont si spécifiques que l'infrastructure de formation doit souvent s'adapter au manque d'équipements locaux.

Cela est particulièrement marqué au niveau de la sécurité civile qui requiert un entrainement en conditions réelles pour que l'impact de la formation soit intégré aux pratiques opérationnelles. Il y a également des besoins avérés pour la formation des agents de la spécialité technique ou encore de la sécurité publique.

Ces constats ont nourri le besoin de construtions d'un plateau technique de formation des agents communaux.

Afin d'avancer sur le sujet, le CGF a missionné en octobre 2019 le Colonel Frédéric TOURNAY, directeur départemental adjoint du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées Atlantiques (Pau). Précédent Directeur de la protection civile en Polynésie française, fort d'une expérience dans la construction de l'Ecole nationale des officiers sapeurs pompiers (ENSOSP) et du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), il a rencontré les chefs de centres d'incendie et de secours de Tahiti, des opérateurs privés (Gaz de Tahiti, Electricité de Tahiti notamment) et des spécialites du bâtiment pour proposer au CGF un plan chiffré de ce à quoi pourrait correspondre le plateau technique des communes.

Une Fonction publique qui évolue

En 2018, les organisations syndicales ont marqué une forte volonté d'évolutions statutaires concernant la situation des fonctionnaires communaux.

Le CGF a animé en 2018 de nombreux groupes de travail avec l'ensemble des acteurs élus, représentants du personnel et techniciens du SPC pour actualiser les textes encadrant la fonction publique des communes en Polynésie française et renforcer son attractivité, concrétisant ainsi des avancées importantes pour les agents des communes et de leurs groupements.

Nonobstant, ces travaux, soumis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française sont restés sans suite un certain temps.

En novembre 2019, c'est une mission institutionnelle du SPCPF - CGF auprès des cabinets présidentiel et ministériels en charge du dossier à l'Elysée, à Matignon, Bercy et à l'Outre-mer qui a permis de débloquer ce dossier.

Le 29 novembre 2019, le Secrétaire général du Haut-commissariat, Monsieur Eric Requet a annoncé une présentation du projet de texte au conseil supérieur de la FPC dans le courant du premier trimestre de l'année 2020 avec pour ambition de publier une ordonnance de la FPC actualisée avant septembre 2020.
L'annonce de ce calendrier très attendu sur un sujet d'importance pour le monde communal a été favorablement accueillie par les élus et les représentants du personnel présents.

Préparation 2020

En route vers les examens professionnels

En 2019, en vue d'organiser en 2020 l'ensemble des examens professionnels d'évolution des carrières des fonctionnaires communaux, le CGF a adressé un recensement à l'ensemble des communes et groupements de communes.

75% des collectivités ont retourné leurs besoins.
Ces besoins permettront d'organiser les examens professionnels qui s'ouvriront en 2020.

Une nette progression du recensement des besoins de formation 2020

Une nouvelle méthode proposée

Avec la volonté de simplifier et faciliter le recueil des besoins de formation, une solution en ligne a été proposée cette année

Une adaptation aux organisations actuelles

La priorité étant de faciliter et d'obtenir l'expression des besoins des communes, il a été rappelé que le choix du format était libre (même un mail pouvait suffire).

A l'écoute de leurs besoins

Toutes les collectivités ont été contactées et relancées. Toutes les solutions leur permettant de faciliter leur recensement ont été évoquées.

Le meilleur taux de réponse constaté depuis 2012

33 collectivités nous ont exprimé leur besoin de formation, soit 56% d'entre elles.

4 La formation des agents communaux en 2019

Bilan global 2019

Lors du Conseil supérieur de la fonction publique communale du 7 novembre 2018, entériné par le Conseil d'administration du 13 novembre 2018, le CGF proposait 1421 journées pour 360 actions de formation pour un budget de 134 528 280 FCFP.

Suite au recensement des besoins effectué en 2018, les priorités pour 2019 du CGF en matière de formation sont de :
- Focaliser sur les formations liées à la règlementation et à ses évolutions
- Renforcer les compétences des fonctions ressources des collectivités-
- Soutenir les projets communaux et les besoins communiqués par les collectivités

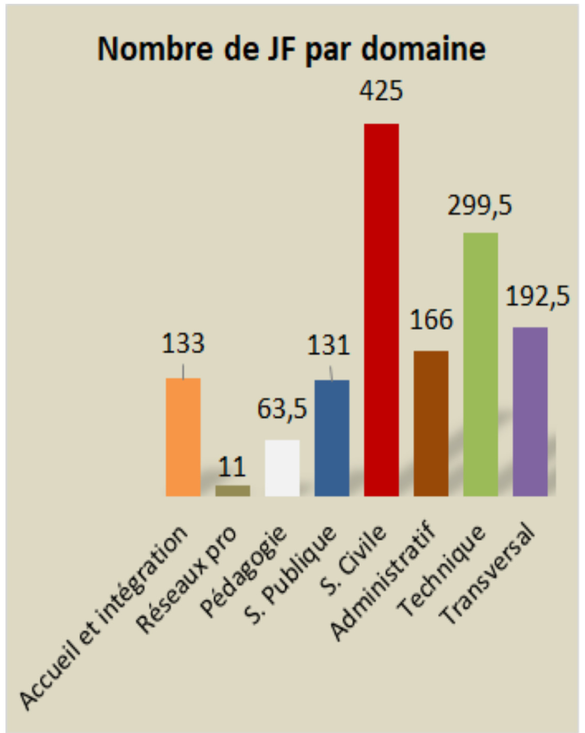

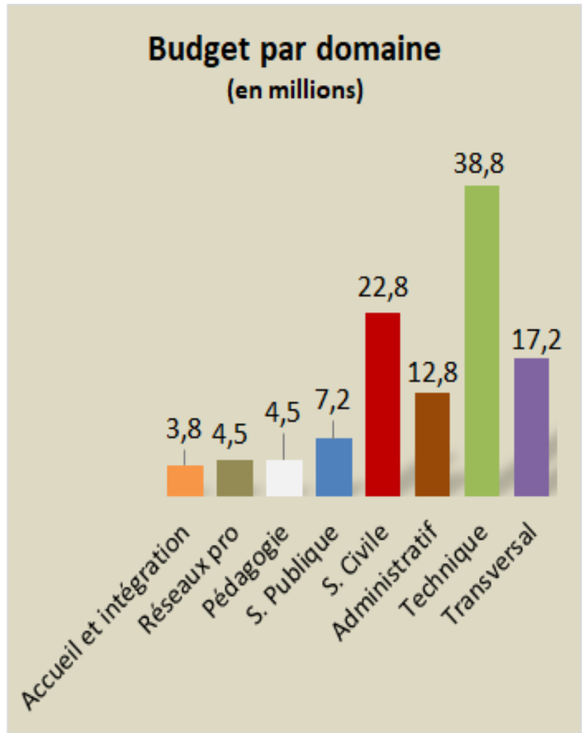

Le réalisé 2019

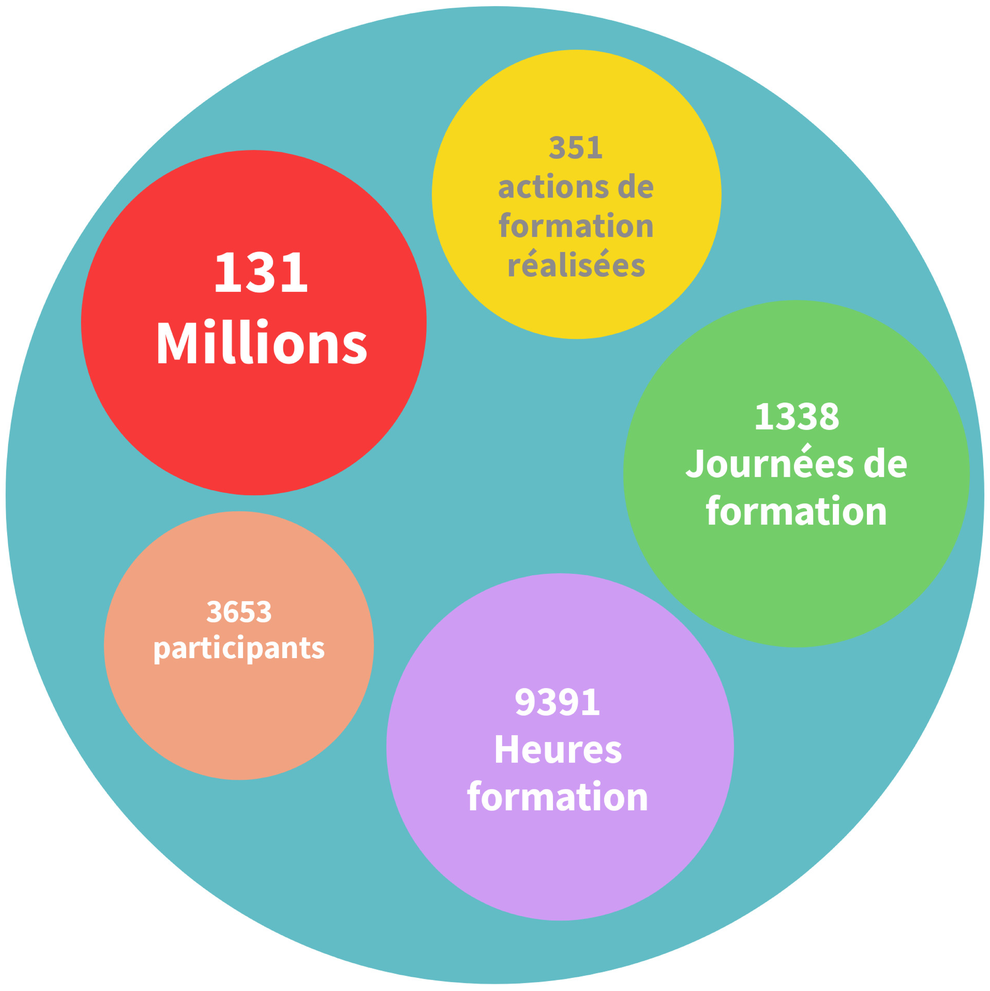

Bilan pédagogique

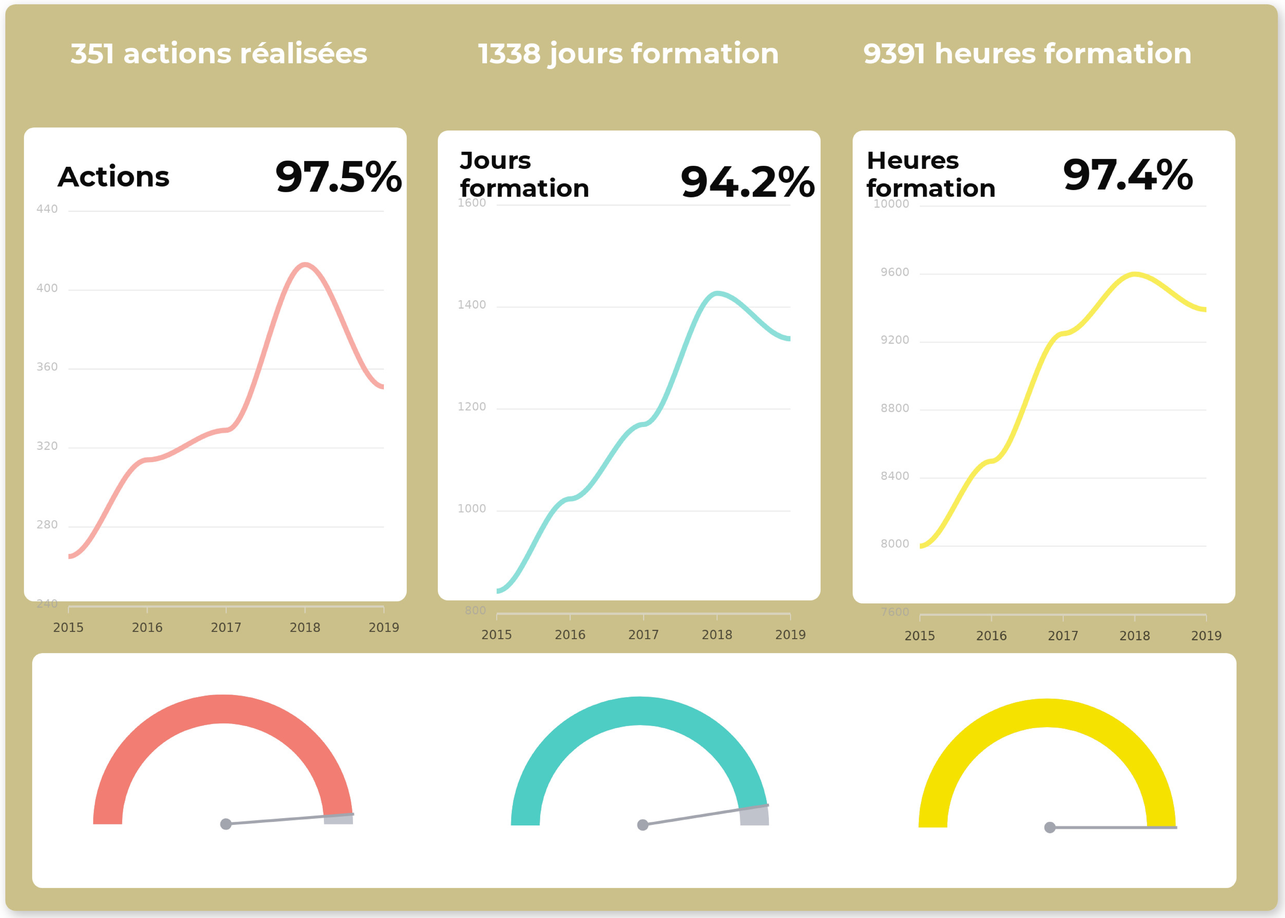

En 2019, le CGF a réalisé 96% des objectifs fixés que ce soit en nombre d'actions ou jours de formations.
3653 stagiaires ont participé aux formations pour un taux d'absentéisme de 9,7%.

Depuis 2012, l'offre de formation a fortement augmenté chaque année. En 2019, les données quantitatives se stabilisent telles qu'en 2017.

Ce sont donc 351 actions réalisées pour 1338 journées de formation déployées. Cela a représenté plus de 9000 heures formation en 2019.

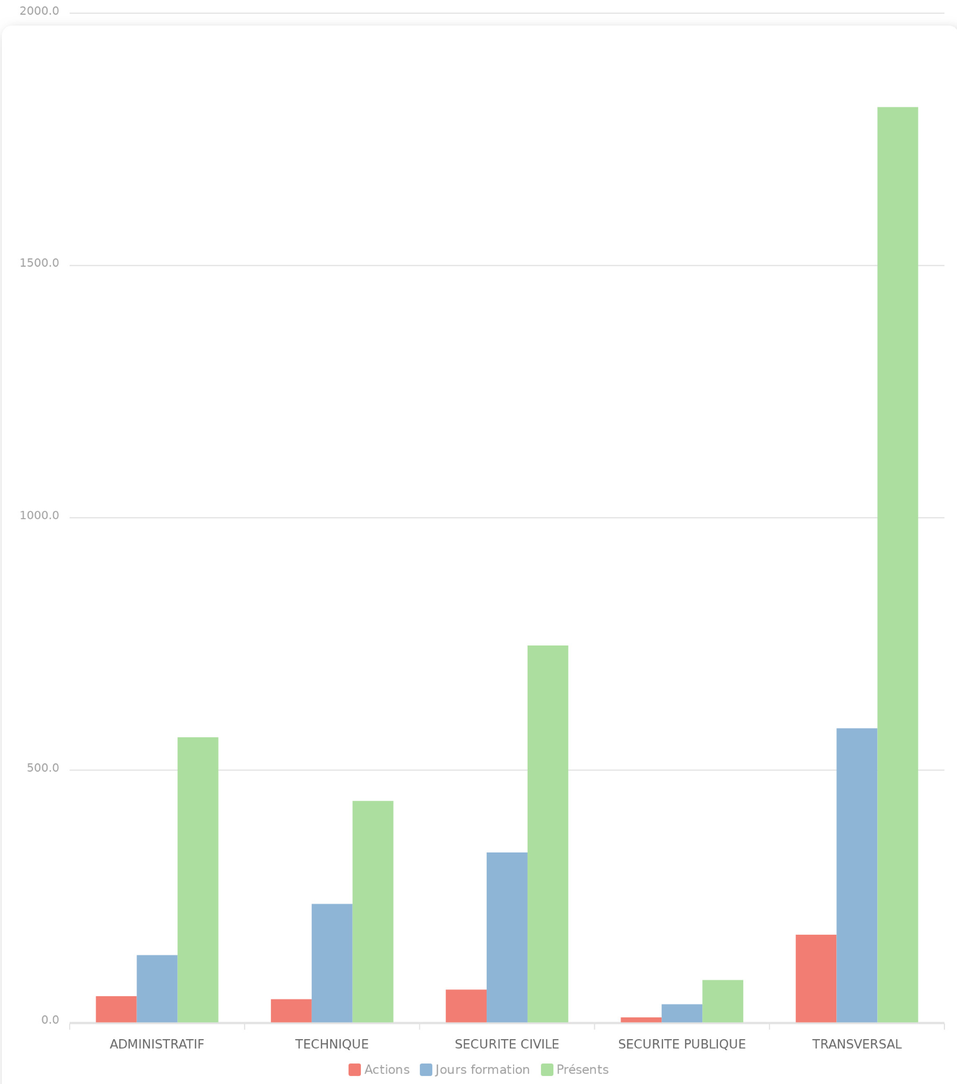

Au niveau de la répartition des formations par domaine c'est la santé et sécurité au travail (15%) et sécurité civile (18%) qui ont la part la plus significative dans l'offre de formation.

La formation au sein des communes

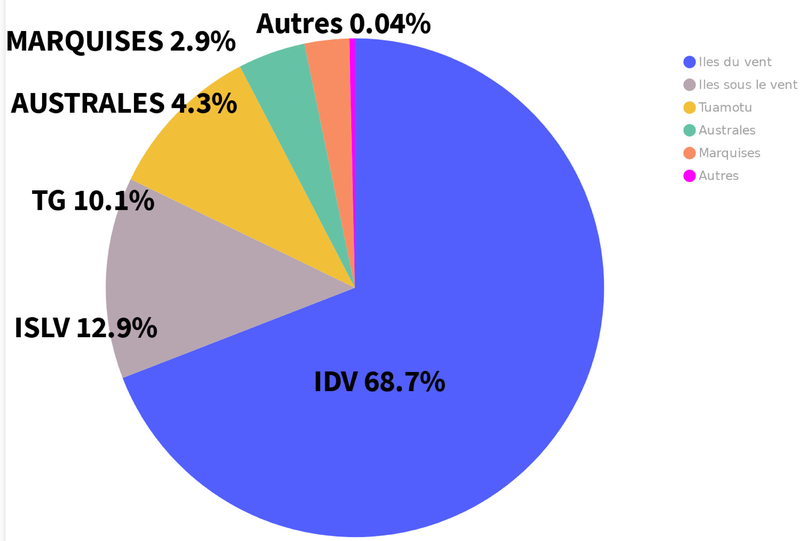

Les Iles du vent sont logiquement plus présentes avec un taux de 69% de participation en 2019.

LES COMMUNES LES PLUS FORMÉES

PUNAAUIA	310 participants
MOOREA MAIAO	293 participants
PAEA	256 participants
TAIARAPU EST	251 participants
PAPEETE	214 participants

Punaauia est la commune la plus active en matière de formation de son personnel depuis plusieurs années. 8.5% des formés 2019 sont issus de cette commune.

La commune de Tahuata et le syndicat intercommunal Te Oropaa sont les seules collectivités à n'avoir aucunement bénéficié de formation en 2019.

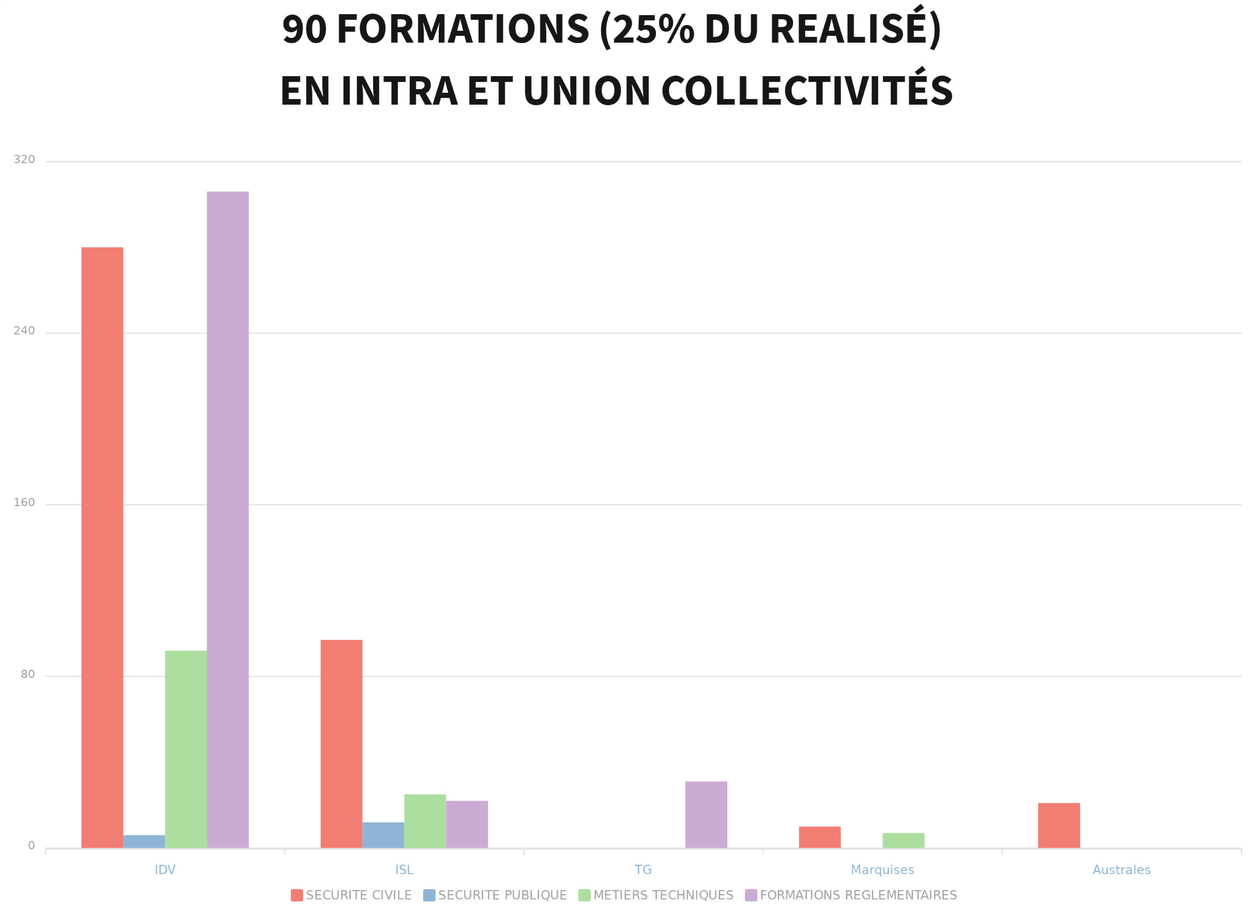

C’est plus de 70 formations organisées en intra-collectivités, les formations les plus demandées sont les formations d’accueil et d’intégration (12), la formation PSE1/2 (20) et les formations SST (11). Le CGF a cependant incité les communes à se positionner sur des formations plus spécifiques et prioritaires comme l’entretien individuel, l’habilitation électrique ou la restauration scolaire.

Pour les formations en Union, c’est 20 actions qui ont été réalisées en 2019. Le format est largement plébiscité par la sécurité civile (7) et dans le domaine technique (5).

Bilan financier de l'offre de formation

98% du budget prévisionnel dépensé

Budget prévisionnel à 134 528 280 FCFP)

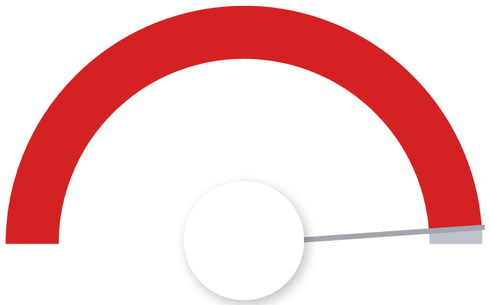

131 543 752 F

% budget prévisionnel consommé par domaines

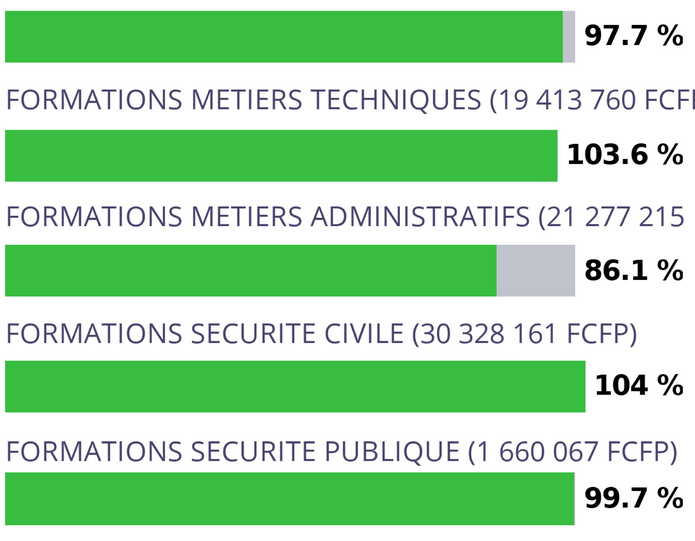

Répartion des dépenses par domaines de formation

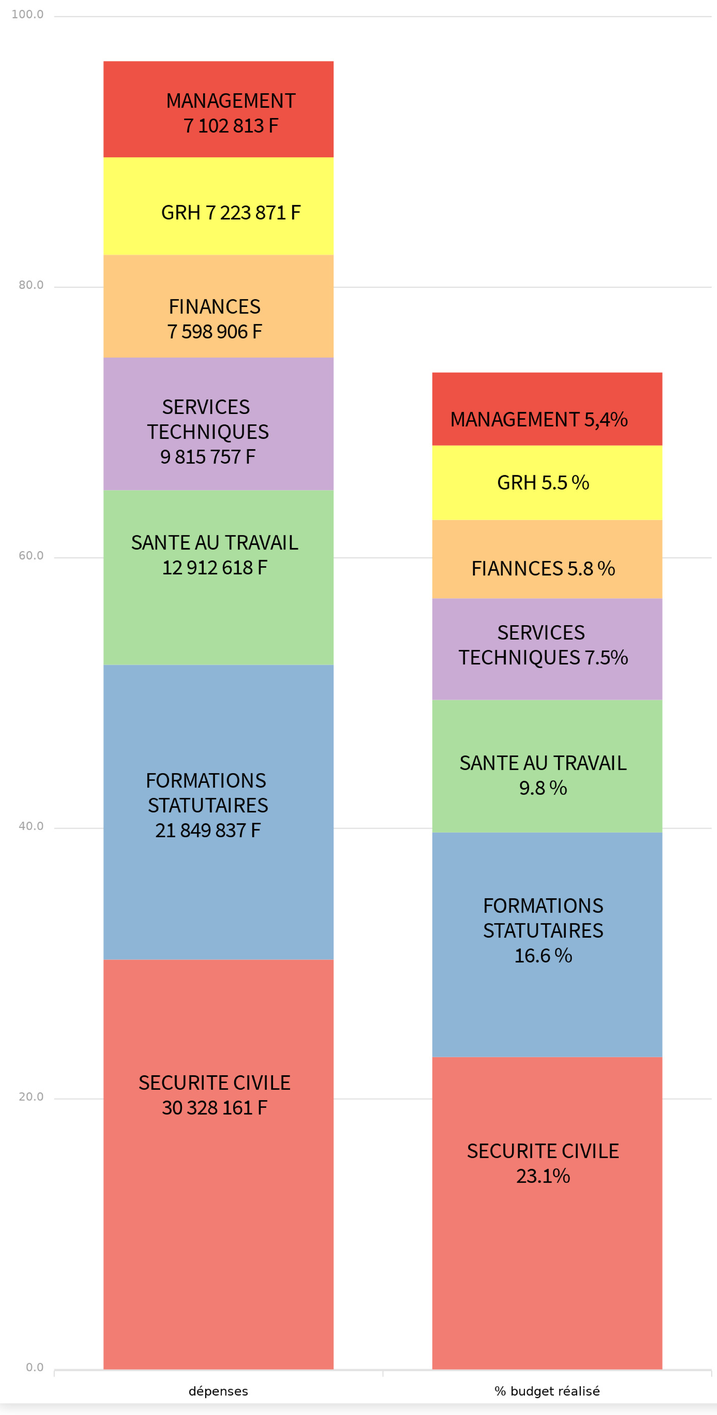

Avec des dépenses 2019 de 131 543 752 FCFP, c'est 97.7% du budget prévisionnel pour la direction de la formation qui a été réalisé en 2019.

Les formations liées à la règlementation, définies prioritaires, occupent près de 50% de ces dépenses : la sécurité civile compte pour plus de 30 millions de réalisations (23.1% du budget), les formations statutaires (principalement d'accueil et d'intégration) pour 16.6% du budget et les stages de prévention des risques professionnels pour près de 13 millions de francs.

Après ces formations liées à la règlementation, ce sont les services techniques (près de 13 millions, environs 10% du budget), puis les formations financières (7.6 millions, près de 6% du budget) et les formations en gestion des ressources humaines (7 millions, 5.5% du budget) qui ont été réalisées.

Le management, domaine essentiel et transversal, a représenté un budget de 7 102 813 F, soit 5.4% du budget 2019.

Bilan financier de l'offre de formation

Répartition des dépenses 2019

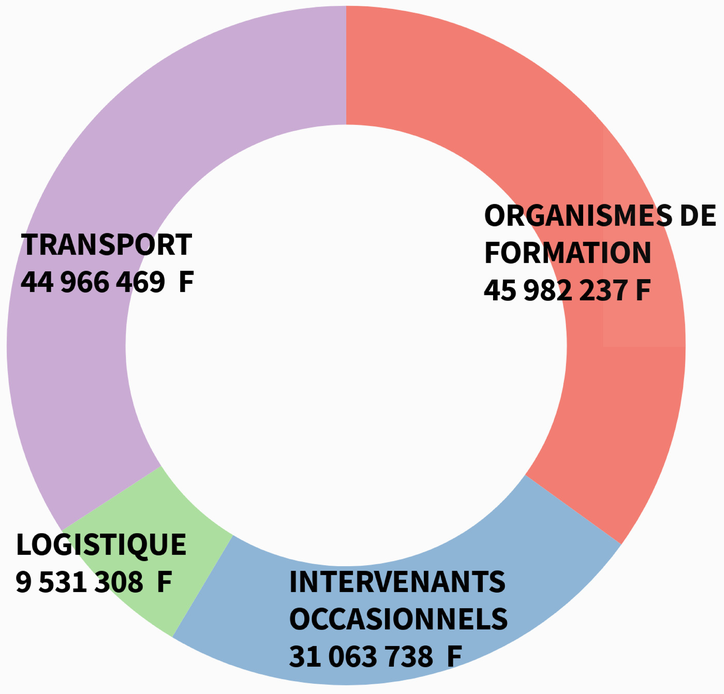

La rémunération des formateurs représente 58.6% des dépenses 2019 avec 46 millions environs de dépenses vers les organismes de formation (35% du budget) et 31 millions d'indemnités aux formateurs occasionnels (23.6% du budget).

Les frais de transport sont encore considérables et représentent 34% du budget avec une dépense de près de 45 millions de frances en 2019.

Les frais logistiques (locations, repas, séjours des intervenants, achats de fournitures pédagogiques etc.) ont représenté 9.5 Millions de dépenses (7.25% du budget 2019).

5 Gestion statutaire, de l'emploi et des carrières de la Fonction publique communale

Le conseil statutaire & la gestion des dossiers individuels

3304
dossiers individuels gérés

En 2019...

3120 appels

22 RDV

113 notes juridiques

Informer et conseiller les collectivités en matière de gestion statutaire des agents communaux est l'une des missions fondamentales de la direction du statut, de l'emploi et des carrières. Pour ce faire, le CGF a cherché à mettre à disposition des outils pratiques de gestion administrative.

41
Modes d'emplois

25
Courriers administratifs types

75
Arrêtés & Déibérations types

Gestion statutaire

La gestion des instances consultatives

Le conseil supérieur de la FPC

La commission administrative paritaire transitoire unique (CAPTU)

Les instances disciplinaires

La commission de déontologie

Le comité médical

Le conseil supérieur de la FPC

Instance paritaire de consultation de la Polynésie française de la fonction publique des communes (FPC), il assure ainsi la concertation nécessaire au suivi et à l'évolution des textes législatifs et réglementaires sur ce sujet. La direction du statut assure le secrétariat de cette instance qui s'organise en une assemblée plénière, un bureau, et 2 formations spécialisées.

Assemblée plénière
19 élus, 20 représentants syndicaux

Bureau du CSFPC, 10 membres
Benoit KAUTAI, Président du CSFPC

Formation spécialisée n°1, en charge des questions organiques, statistiques, d'études et institutionnelles (8 élus, 8 agents)
Jean-Eudes FILIATRE, Président de la FS1

Formation spécialisée n°2, en charge des questions statutaires, conditions de travail et actions sociales (8 élus, 8 agents)
Jean-Yves TEKUATAOA, Président de la FS2

4 Réunions

3 Avis rendus

Saisi en 2019 par le Haut-commissaire et le Maire de la Ville de Pirae

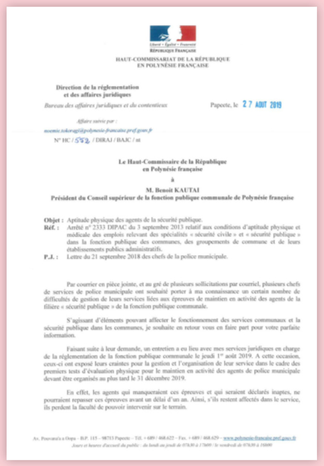

Le président du CSFPC a été saisi par le Haut-commissaire sur 4 sujets :

- la limite d'âge au sein de la FPC
- la désignation des centres de formation syndicale ;
- les conditions d'aptitude physique et médicales des métiers de la sécurité civile et publique.
- modification du régime idemnitaire dans la FPC (revalorisation des frais de mission)

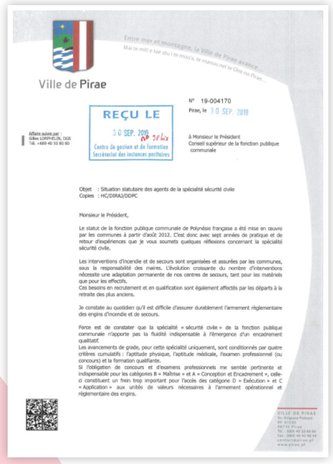

Le Maire de la Ville de Pirae a lui aussi attiré l'attention de Monsieur Benoit KAUTAI sur la situation statutaire des agents de la sécurité civile.

Le bureau du CSPFC a renvoyé ces saisines en formation spécialisée n°2

La FS2 s'est réunie 2 fois en 2019 et doit poursuivre ses travaux en 2020.

1 assemblée plénière en novembre 2019

Avis favorable donné au projet d'offre de formation des agents communaux 2020

2 Avis transmis au Haut-commissaire en réponse à ces saisines de modification de textes.

La commission administrative paritaire transitoire unique (CAPTU)

Composée d'un nombre égal de représentants des employeurs et de représentants élus du personnel des collectivités locales et établissement publics, ces instances donnent des avis sur un grand nombre de questions statutaires d'ordre individuel qui ont trait à la carrière des fonctionnaires communaux de la Polynésie française.

6 Réunions

385 Dossiers examinés

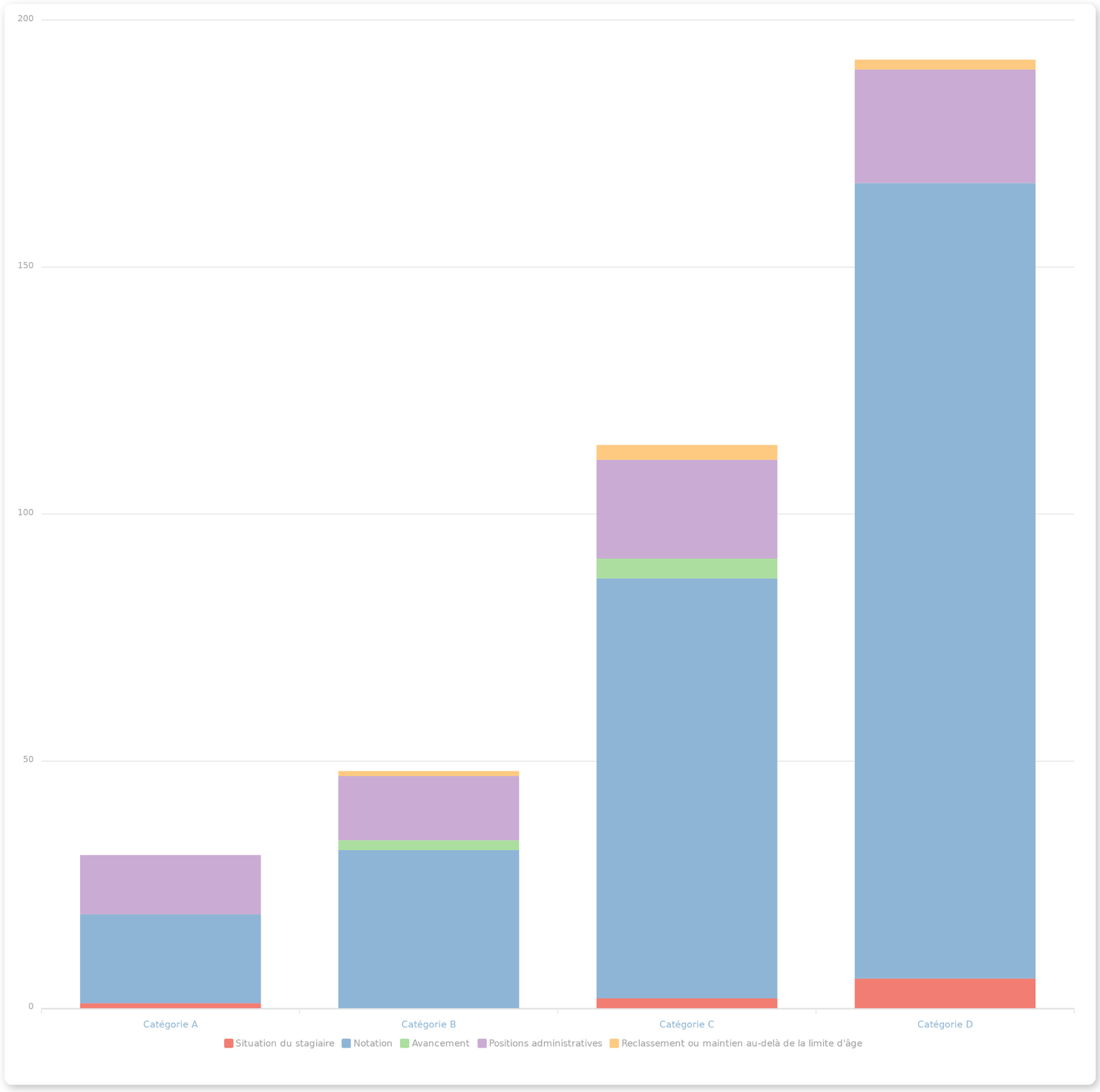

L'activité de la CAPTU en 2019 a essentiellement traité de la notation des fonctionnaires pour toutes les catégories (296 dossiers, soit 77% des dossiers traités).

Les situations relatives aux positions administratives des fonctionnaires sont également nombreuses en 2019 : 53 demandes de disponibilités et 15 dossiers de mutation ou de détachement. Il s'agit de 18% de l'activité de la CAPTU.

De façon plus ponctuelle, l'instance partitaire est également saisie pour rendre un avis sur des avancements d'échelon (6 dossiers en 2019) ou concernant des prorogations de stages (6 en 2019) ou des refus de titularisation (3 cas).

Enfin, 6 dossiers ont demandé un reclassement suite à une inaptitude physique (4 dossiers) ou un maintien en fonctions au delà de la limite d'âge (2 dossiers en 2019).

Les instances disciplinaires

Au cours de sa carrière, l'agent peut se voir infliger une sanction disciplinaire par l'autorité territoriale qui l'emploie, en cas de manquement à une de ses obligations. Pour certaines sanctions (au-delà de l'avertissement et du blâme), l'avis du conseil de discipline est requis.

Émanation directe de la CAP, le conseil de discipline est présidé par un magistrat du Tribunal Administratif de la Polynésie française (TAPF). Il est composé paritairement de représentants des collectivités et de représentants du personnel.

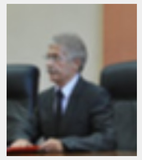

Christian CAU, ancien Président du Tribunal Administratif de Polynésie française
Président des instances disciplinaires

Marie-Christine LUBRANO, juge honoraire
Présidente adjointe des instances disciplinaires

19 Réunions

20 Dossiers examinés

Le conseil de discipline

Il traite les dossiers disciplinaires des fonctionnaires communaux.

12 séances

15 dossiers traités

3 agents de catégorie C

12 agents de catégorie D

Sanctions allant d'une exclusion temporaire de 3 jours à la révocation.

Le comité de discipline

Il traite les dossiers disciplinaires des agents non fonctionnaires en CDI.

7 dossiers traités

5 séances

Sanctions allant d'une exclusion temporaire de 3 jours à 1 an.

La commission de déontologie

2
Réunions

La commission de déontologie doit être consultée pour avis simple, sur :
• La déclaration écrite de l'agent qui se propose de créer ou de reprendre une entreprise (2 mois avant sa création ou sa reprise) ;
• La compatibilité des projets de création et de reprise d'une entreprise au regard de l'article 432-12 du code pénal (prise illégale d'intérêt) ;
• La compatibilité des projets de poursuite d'une activité à l'intérieur d'une entreprise ou d'une association au regard de l'article 432-12 du code pénal (prise illégale d'intérêt) ;
• L'exercice de plusieurs activités qui pourrait porter atteinte à la dignité des fonctions publiques exercées par l'agent ou qui risque de compromettre ou de mettre en cause le fonctionnement normal, l'indépendance ou la neutralité du service dans lequel il est employé.

Le comité médical

Le comité médical émet des avis sur l'octroi et le renouvellement des congés maladie, les reclassements pour inaptitude physique, la nécessité d'aménagement des conditions de travail après un congé de maladie, les questions d'aptitude ou inaptitude physique aux fonctions. Ce n'est pas une instance de contrôle médical, son rôle est consultatif, il ne lie pas la collectivité.

3
Séances

7
Dossiers examinés

La gestion des carrières et de l'emploi communal

Organisation du concours de catégorie B

114
Postes

3618
Inscriptions

1999
Présents

93
Lauréats

1 Concours B

ouvert par arrêté n° 2018-026 du 13 août 2018
concours INTERNE et EXTERNE

70 TECHNICIENS ADMINISTRATIFS
42 externes / 28 internes

31 TECHNICIENS EN SPECIALITE TECHNIQUE
20 externes /11 internes

8 MAJORS EN SECURITE CIVILE
5 externes / 3 internes

5 CHEFS DE SERVICE DE CLASSE NORMALE EN SECURITE PUBLIQUE
3 externes / 2 internes

Le concours de catégorie B s'est déroulé durant le 1er semestre 2019.

81.7% des candidats étaient inscrits en spécialité administrative
(2655 personnes en externe et 300 en interne).
471 candidats ont convoité les postes en spécialité technique (409 en externe). Les métiers de la sécurité ont comptabilisé 234 inscriptions (179 en sécurité publique et 49 pour le grade de major en sécurité civile).

Le 20 février, 1999 candidats se sont présentés aux épreuves d'admissibilité (soit un taux d'absentéisme d'environ 45%).

Au final, 93 lauréats ont complété les listes d'aptitude.

BUDGET : 12 449 389 F

La gestion de l'emploi communal

487 Offres d'emploi publiées

Publications par employeur et par catégorie de poste

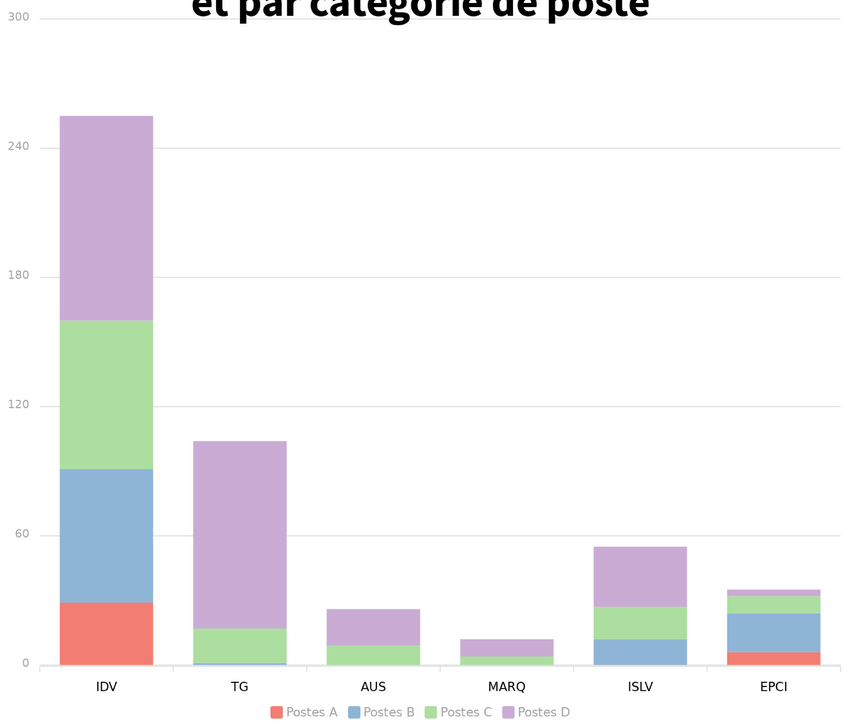

Les principaux recruteurs restent naturellement les collectivités des Iles du Vent avec 255 offres d'emploi publiées en 2019 (52.4% des offres 2019). En second recruteur, apparaissent les communes des Tuamotu-Gambier (104 offres, soit 21%), puis les Iles sous le vent (55 postes, 11% des publications).

386 emplois permanents VS 101 emplois temporaires

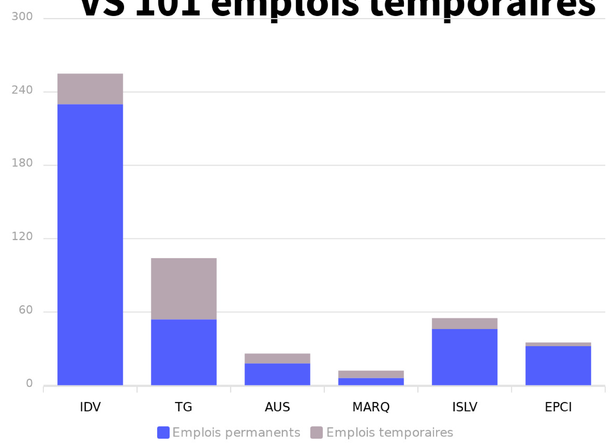

79% des offres d'emploi concerne des postes permanents.

50% des emplois temporaires sont initiés par les communes de Tuamotu-Gambier.

Publications par spécialité

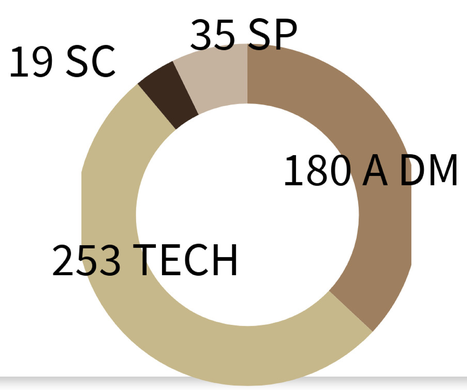

52% des recrutements sont en spécialité technique et 37% des postes étaient à pourvoir en spécialité administrative.

La spécialité qui recrute le moins en 2019 est la sécurité civile.

La gestion de l'emploi communal

Participation du CGF aux épreuves sportives de recrutement

Le recrutement dans les spécialités « sécurité publique » et « sécurité civile » est soumis à l'aptitude physique des candidats. En plus d'avoir pour mission d'attester de l'aptitude des candidats, le CGF doit également organiser ces épreuves physiques pour les cadres d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) et « maîtrise » (catégorie B).

11 recrutements en 2019

4 en sécurité publique
7 en sécurité civile

En sécurité civile

C'est en avril, mai et août que les épreuves de recrutement des communes de Faa'a, Papara, Pirae, Punaauia, Bora Bora et Taputapuatea ont eu lieu.

En sécurité publique

C'est en mai, août, octobre et décembre qu'ont eu lieu les tests physiques pour les recrues de Punaauia, Pirae, Rikitea et Napuka.

9 Les évènements marquants

Les évènements marquants

FEVRIER

Epreuves écrites du concours B

*7 sessions de prépa concours /**199** bénéficiaires*

AVRIL

Formations sur les programmes pluriannuels des investissements par la gazette

MAI

Epreuves orales du concours B

52 lauréats bénéficiairess des prépa concours du CGF

Formations sur les stratégies financières avec AFD

Formations sur la GPEC et le pilotage de la masse salariale par la gazette

JUIN

Séminaire élus cadres sur l'assainissement des eaux usées

JUILLET

Visite et accueil de M. Sébastien LECORNU, Ministre des collectivités territoriales

Assermentation des APJA 2019

AOUT

Participation aux ateliers du congrès des communes 2019 à Rikitea

SEPTEMBRE

Formation au métier d'acheteur public avec le

Formation de 12 officiers chefs de groupe par l'

Participation à la journée nationale contre l'illétrisme du RSMA

OCTOBRE

Mois de l'innovation publique

Journée de l'innovation communale avec le

En partenariat avec la Polynésie française, signature d'une convention avec l'Ena pour la formation des dirigeants et cadres à l'innovation publique

NOVEMBRE

Mission institutionnelle du Président et du DGS du CGF

Participation au Congrès des Maires
Rencontre de la FNCDG et du GIPI
Participation aux journées de l'ACCDOM
Rencontre du Président du CNFPT
Mission conjointe SPCPF - CGF pour l'avancée de la FPC

Les grands enjeux 2020

Accueillir les nouvelles mandatures et leurs enjeux

Développer l'infrastructure du CGF

Moderniser l'activité des services

Acter les recommandations de la CTC